



Accepté à l'unanimité

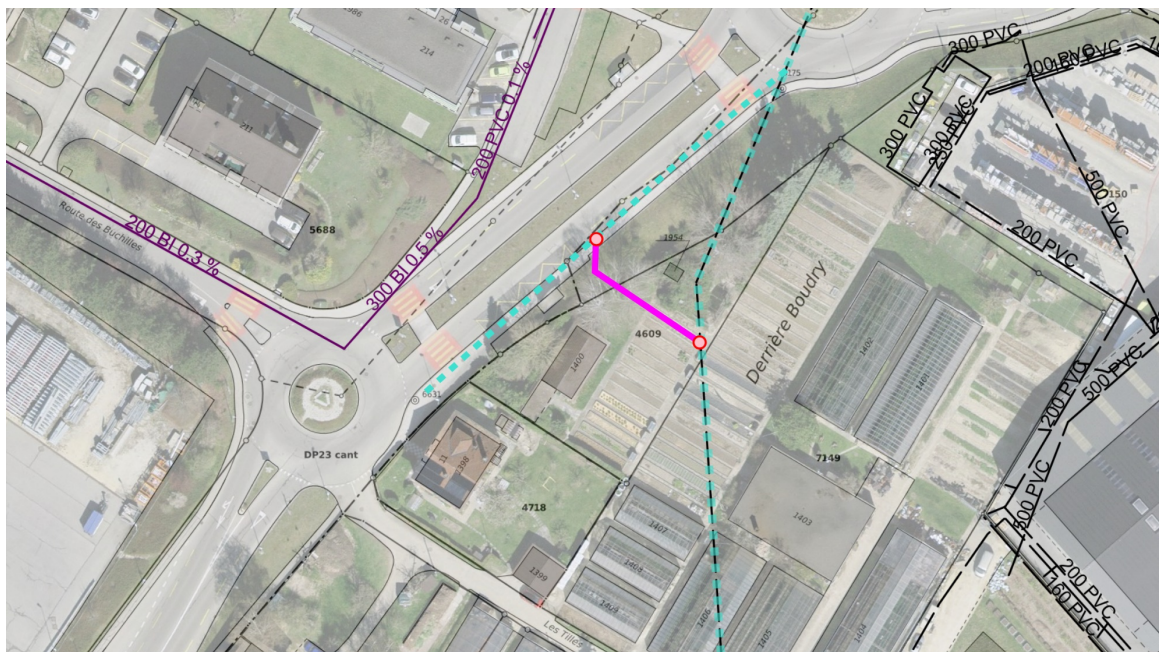
Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit de 31'400 fr. destiné à financer la réparation d'un collecteur de drainage au lieu-dit Les Tilles

Madame la présidente,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

L'élément déclencheur du projet d'assainissement partiel du collecteur d'eaux de drainage au lieu-dit Les Tilles est le fait de nombreuses venues d'eau dans les bâtiments de M. Frey, horticulteur. Les inondations sont fréquentes, presque à chaque orage, et les assurances de M. Frey ne veulent plus couvrir les dégâts occasionnés par les infiltrations d'eau. Selon M. Frey, les venues d'eau surgissent par un avaloir au fond de son local et par un canal de chauffage dans les serres. Il constate une mise en charge du collecteur qui provoque l'inondation.

Un mandat a donc été confié au bureau d'ingénieurs civils Mauler SA pour investiguer d'où viennent exactement les inondations et pour étudier les mesures à prendre pour que les bâtiments ne soient plus inondés.

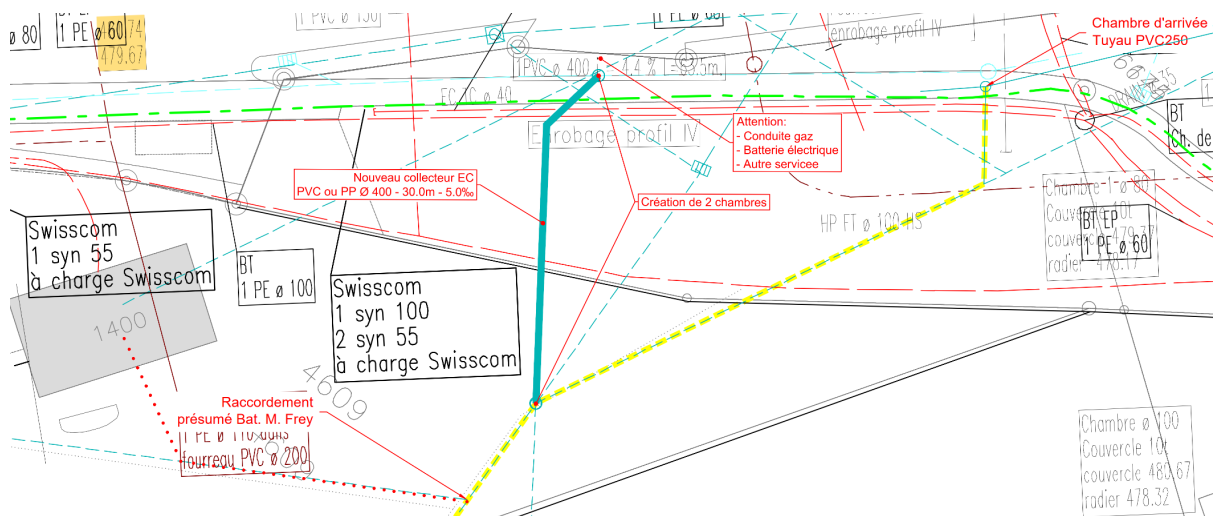


2. Description des travaux

Le collecteur en question qui traverse les bien-fonds n°7149 et 4609 (propriétés de M. Frey) est un collecteur de drainage (anciennement améliorations foncières) DN 350 en ciment qui appartient à la Commune et qui récolte les eaux de drainage des lieux-dits « Annerets et Les Tolayes » et traverse l'autoroute A5, puis les biens-fonds de M. Frey avant de se rejeter dans l'Areuse en aval.

Nous avons procédé à un contrôle vidéo du collecteur en question afin de voir si celui-ci avait un problème structurel (collecteur cassé ou obstrué). Le passage de la caméra a nécessité de faire plusieurs sondages, car le cadastre souterrain n'est pas de bonne qualité et il est lacunaire dans ce secteur. Lors des premiers tests, nous n'arrivions pas à trouver la chambre d'arrivée en raison d'un manque de données. Néanmoins, nous sommes parvenus à la repérer suite à plusieurs colorations du collecteur et ainsi nous avons pu finaliser le passage de la caméra. Ce dernier nous a montré que le collecteur est globalement en bon état, mais qu'il présente une grosse obstruction qui génère sa mise en charge lors d'éléments orageux.

Lors d'une séance sur place, nous avons convenu de dévier le collecteur et de nous raccorder en amont afin d'éviter de couper le bosquet qui surplombe la canalisation existante. Nous pourrions y accéder dans le futur sans trop de problèmes. Nous vous proposons de créer deux nouvelles chambres de visite et de mettre en place un nouveau collecteur DN 400 en PP sur environ 30 m, enrobé de béton afin que les racines ne puissent plus y pénétrer.



Extrait plan MSA

3. Coût des travaux

Sur la base des devis estimatifs des travaux de génie civil, l'investissement à consentir pour la mise en conformité du collecteur communal se décompose comme suit :

| Libellé | Coûts |
|--------------------------------------------|---------------------|
| Travaux de génie civil | Fr. 24'000.- |
| Divers et imprévus | Fr. 2'400.- |
| Géomètre | Fr. 1'000.- |
| Honoraires projet et direction des travaux | Fr. 4'000.- |
| Total HT | Fr. 31'400.- |

4. Conclusion

Au vu de l'ancienneté du collecteur, la déviation de celui-ci est devenue incontournable afin de corriger le problème récurrent d'inondations que subit M. Frey. Nous préconisons le détournement ; ainsi les grands arbres qui se situent sur le collecteur existant ne seront pas touchés lors des travaux.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir accepter la demande de crédit qui vous est proposée en adoptant le présent rapport et l'arrêté annexé.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cortailod, le 6 octobre 2021

Au nom du Conseil communal
Le président Le chef du dicastère
Christian Mamin Christian Haenseler

Réf. 011.000.1

h:\commune\la_direction\3_conseil-communal\4_rapports\credit-refection-roussettebaume_jmp\app_credit-refection-roussettebaume_20200519_jmp.docx

